

défis verts

défi n°12

je recycle mes TLC !

(Textile, Linge de maison, Chaussures)

POURQUOI CE DÉFI ?

En France, la production textile ne cesse d'augmenter en générant en parallèle, un gisement de déchets textiles de l'ordre de **3,5 kg/an/hab.**

Aucun TLC ne doit être jeté dans la poubelle des ordures ménagères.

Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent être recyclés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.

Selon leur état, les vêtements, linge de maison et chaussures déposés dans une des bornes dédiées, sur le territoire des Coteaux Bordelais, seront reportés ou recyclés :

- les articles en meilleur état seront revendus en boutique de seconde main, en France ou à l'export ;
- les articles en moins bon état seront transformés en nouvelles matières : fil, géotextile pour l'industrie du bâtiment ou de l'automobile, plasturgie / composite pour de nouveaux objets, valorisation énergétique.

> place aux défis !!

À vous de jouer !

défi 1

Je mets tous les textiles que je veux jeter, en bon ou mauvais état, propre et sec, dans un sac que je dépose dans un conteneur dédié au recyclage, sur ma commune.

défi 2

Je donne mes textiles en très bon état, pour réemploi à : La boutique sans étiquette sur Carignan-de-Bordeaux, le Secours catholique, le Secours populaire, les Robins de la Rue, etc.

défi 3

Je décide d'acheter moins et mieux ; je privilégie les articles fabriqués en France, les ecolabels, les boutiques de vêtements de seconde main...